



**PRÉFÈTE
D'INDRE-
ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

TOURAINES
LE DÉPARTEMENT

Tours, le 9 février 2021

Madame, Monsieur,

L'Assurance maladie vous a récemment adressé un courrier vous informant du début de la campagne et des conditions d'accès à la vaccination contre la Covid-19. Après le lancement de la vaccination dans le département et l'ouverture de six centres pour le grand public, nous avons souhaité aller plus loin dans la déclinaison locale de cette campagne nationale.

Les personnes âgées, et notamment les plus fragiles, figurent parmi les publics les plus durement touchés par le virus et par ses formes les plus graves. Leur vaccination est donc notre priorité.

Pour lutter contre l'isolement et les difficultés d'accès aux centres de vaccination, **nous vous proposons donc de bénéficier d'un accompagnement spécifique vers la vaccination :**

- si vous avez plus de 75 ans et que vous bénéficiez de l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA) en Gir 3 ou en Gir 4 ;
- si vous n'avez pas pu obtenir de rendez-vous via les plateformes numérique ou téléphonique et si vous n'avez pas de moyen de transport pour vous rendre au centre de vaccination ;
- les services de l'État, du Conseil départemental et des collectivités se mobilisent pour **vous proposer vos deux rendez-vous et une solution de transport** vers le centre de vaccination le plus proche de votre domicile.

Pour bénéficier de ce dispositif, **nous vous invitons à remplir le questionnaire** joint au présent courrier et à nous le retourner avant le 18 février 2021.

Une fois recensé, vous serez contacté par nos services, qui vous proposeront un premier rendez-vous ainsi qu'une solution de transport vers un centre de vaccination.

Ce transport sera adapté à votre situation et pourra être organisé de deux façons :

- soit par votre commune ou votre communauté de communes grâce à un **service local** ;
- **soit par votre aide à domicile**, grâce à un financement d'1h30 supplémentaire d'intervention par le Conseil départemental (une partie de cette prestation restant cependant à votre charge)

Les informations que vous nous transmettez nous permettront de préparer dans les meilleures conditions le déploiement de la vaccination dans notre département et de lutter ensemble contre l'épidémie. Toutes les personnes qui souhaitent s'inscrire dans ce dispositif se verront proposer, dans le courant du mois de mars, une date de rendez-vous.

Jean-Gérard PAUMIER

Président du Conseil départemental
d'Indre-et-Loire

Marie LAJUS

Préfète d'Indre-et-Loire



PRÉFÈTE
D'INDRE-ET-LOIRE



Questionnaire à remplir uniquement si :

Vous avez 75 ans et plus

Vous êtes bénéficiaire de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) en Gir 3 et Gir 4

Vous souhaitez vous faire vacciner, vous n'avez pas de rendez-vous déjà programmé

Vous n'avez pas de moyens de transport pour vous rendre au centre de vaccination

NOM.....PRENOM.....

N° DE SECURITE SOCIALE

LIEU DE RESIDENCE.....TEL

Je souhaite me faire vacciner et je ne bénéficie pas de moyen de transport

Conformément au Règlement général sur la protection des données, ce questionnaire prévoit le recueil de votre consentement pour la transmission de vos données personnelles (hors n°SS) aux partenaires de cette action (communautés de communes, communes, services d'aide et d'accompagnement à domicile). Ils seront informés que les données qui leur sont confiées devront être conservées dans des conditions garantissant leur sécurité, traitées uniquement dans le cadre de cette opération et conservées pour une durée n'excédant pas celle nécessaire à la satisfaction de cet objectif.

J'accepte que mes données personnelles soient transmises

**A retourner au Conseil départemental d'Indre-et-Loire
en utilisant l'enveloppe T (déjà affranchie) jointe à ce courrier**

Impérativement avant le 18 février 2021

**N'ATTENDEZ PAS VOTRE RENDEZ-VOUS !
Consultez dès maintenant votre médecin traitant
pour la visite pré-vaccinale obligatoire**